



obtention de la garde de mon enfant

Par **damienl76**, le **14/04/2010 à 12:19**

Bonjour

ma copine, avec qui je ne suis pas marié, est enceinte de 4 mois.

Nous somme separée et elle m'a menacé de ne pas me laisser voir mon enfant.

J'ai etait faire une reconnaissance pré-natale en mairie et maintenant elle me dit qu'elle acceptera de me laisser voir mon enfant.

Mais le probleme cest qu'elle n'a pas une vie stable.

Elle vit pour l'instant chez sa mere qui est dans une situation precaire, et elle même est une personne qui ce drogué au debut de notre histoire et tous ces amis sont des drogué, et elle est egalement au chomage.

J'ai peur qu'elle replonge dans la drogue apres avoir accoucher en revoyant c'est ancien amis.

Je vis moi aussi chez mes parents mais je vais avoir un apparetement dans les prochains jour et je vais egalement signer mon cdi.

J'aimerai donc pouvoir obtenir la garde total de mon enfant a sa naissance.

Je voudrai savoir qu'elle sont mais chance de l'obtenir.

en attendant des reponse, merci d'avance.